



Urgent achat commercial à l'étranger tva ??

Par **laurent9219**, le **29/09/2013** à **19:35**

Bonjour ,

J'ai besoin d'un éclaircissement : Je viens d'acheter du matériel à l'étranger (Ukraine) via un contrat commercial pour un montant de 10500 Euros . La société en Ukraine me dit qu'il n'est pas besoin d'appliquer de TVA ,ni droit de douane . Moi je pensais que si car l'Ukraine n'est pas dans l'Europe ... enfin je voudrais avoir votre avis . merci

Par **laurent9219**, le **29/09/2013** à **20:29**

Merci , c'est un peu ce que je pensais . Je pensais juste qu'il revenait au fournisseur d'acquitter la tva .

cordialement,

Laurent